

SERVICE EUROPÉEN POUR L'ACTION EXTÉRIEURE



Le Chef de Division

MENA Moyen Orient et Afrique du Nord

MENA.2 Moyen Orient II - Israël, territoires occupés, processus de paix au Moyen Orient

Bruxelles, EB **03 JUIN 2019**

*Francois Leroux,
Président de la Plateforme des
ONG Françaises pour la Palestine
14, passage Dubail
75010 Paris FRANCE*

Monsieur le Président,

Merci pour votre lettre adressée à la Haute représentante et Vice-présidente de la Commission, Federica Mogherini, au nom de laquelle il m'a été demandé de répondre.

La position de l'Union européenne sur le conflit au Proche Orient demeure constante, et ce depuis de nombreuses années. Les déclarations de la Haute Représentante, notamment l'année dernière pendant l'escalade de violence à la bordure de Gaza ont systématiquement condamné les attaques visant les civils (quels qu'ils soient) et regretté les nombreuses victimes. L'Union européenne avait réitéré ses vives préoccupations concernant l'escalade de la violence et la perte de vies humaines, et avait appelé toutes les parties à agir avec la plus grande retenue. Nous avons d'ailleurs demandé à Israël de respecter le droit fondamental de manifester pacifiquement ainsi que les principes de nécessité et de proportionnalité dans l'utilisation de la force.

La situation humanitaire et des droits de l'homme à Gaza demeure évidemment préoccupante. L'UE appelle toutes les parties à agir rapidement pour un changement fondamental de la situation politique, sécuritaire et économique à Gaza, y compris la fin de la fermeture des points de passage, tout en répondant aux préoccupations légitimes d'Israël en matière de sécurité. C'était également l'un des sujets de discussion lors de la dernière réunion du Comité de liaison ad hoc (AHLC) qui s'est tenu à Bruxelles le 30 avril 2019.

Nos relations avec l'État d'Israël trouvent leur origine et leur base juridique dans l'accord d'association UE-Israël, entré en vigueur en 2000. L'Union européenne n'envisage pas de restreindre ni de suspendre l'accord d'association avec Israël. Une telle décision devrait être prise par le Conseil, c'est à dire les représentants des États membres. Un dialogue régulier et franc reste pour nous le principal moyen par lequel l'UE continue à transmettre ses préoccupations à Israël.

Soyez assuré que l'UE réaffirme constamment son engagement en faveur d'une solution juste et globale du conflit israélo-palestinien par le biais d'une solution à deux États, qui soit négociée entre les parties. Nous œuvrerons à cette fin en coopération et en coordination avec des partenaires internationaux et régionaux.

Cordialement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Neal Mac Call', written in a cursive style.

Neal Mac Call